



Le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à
l'Arc
Et

Les Archers de Virson
1017034



ont le plaisir de vous inviter au

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SUR CIBLES 3D 24 cibles / Sélectif pour les Championnats de France

21 juillet 2024 (matin)

Lieu-dit DIEULIDON 17170 BENON

Coordonnées GPS : Lat 46.182 175 Long -0.805543- Fléchéage à partir de Vouhé

Arbitres :

Responsable : ROUX VIVIAN

Assistante : COUSSOT CLAUDINE

Vérification du parcours le : Samedi 20 juillet matin

Inscriptions et engagements

Les inscriptions se feront par mail à l'adresse suivante : archers.de.virson@gmail.com

ET Obligatoirement sur le site du CRNATA

https://www.sportive.crnata.fr/class_crna_tcv3/recherche_class_TC4-1v4.php

Clôture des inscriptions : 15 juillet 2024

Seuls les archers néo-aquitains ayant participé à au moins 2 concours 3D durant la saison pourront être classés sur ce Championnat Régional. Ce championnat est ouvert à tous les archers licenciés FFTA dans la limite des places disponibles, avec priorité aux néo-aquitains.

Engagements (uniquement tir du championnat) : Adultes U21 et+ :12€ - Jeunes (jusqu'à U18) : 10 €

Nota : pour les engagements des tirs du concours samedi AM, dimanche matin (hors régional) et AM, consulter le mandat des Archers de Virson

Les pelotons seront constitués par l'organisateur.

Horaires

Déroulement du Championnat	MATIN	
	Début	Fin
Ouverture du greffe	7h00	8h00
Echauffement	7h00	8h00
Appel des pelotons	8h10	
Départ aux cibles	8h20	
Tirs de départage pour le podium (en suivant)	11h30	
Remise des récompenses		

Classement :

- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. En cas d'égalité au nombre de 11, puis 10, puis 8, les archers prétendant au podium devront tirer une flèche de départage.
<https://www.crnata.fr/reglement-championnat-regional-3d/>
- Chaque score réalisé sur 24 cibles sera transmis à la FFTA comme habituellement.

Informations :

- La **tenue de club est souhaitée** pour la compétition. Tenue de Club ou blanche **obligatoire** pour le **podium**.
- Repas : Consulter le mandat archers de virson**



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

